

L'Université de Fribourg va s'agrandir, cette fois c'est décidé. Les votations du week-end dernier sont claires: les citoyens fribourgeois ont accepté les 49,3 millions que constitue la participation cantonale nécessaire à l'agrandissement de son

Unil en manque de place

par Sophie Vassaux

Université. Et ce sont près de 84% des votants qui ont dit oui! L'Informatique ainsi que les Sciences économiques et sociales seront donc réunies sur un seul site (Pérolles), alors que la Théologie, les Lettres et le Droit se partageront le site de Miséricorde.

Le canton de Vaud pourrait en prendre de la graine, car à Dorigny aussi la place manque. Le Rectorat ne l'a d'ailleurs pas caché: les nouveaux auditoires qu'il est prévu de construire près du Collège propédeutique ne seront pas suffisants pour endiguer le flux de nouveaux étudiants. On parle déjà d'un probable BFSH3. L'UNIL devra donc aussi s'agrandir.

Un rapport de l'Institut Créa avait déjà démontré que l'UNIL rapporte beaucoup plus qu'elle ne coûte, il y a encore du pain sur la planche pour faire connaître à l'ensemble des vaudois ses multiples contributions au développement culturel, scientifique et social de la région.

Uniscope

L'hebdomadaire de l'Université de Lausanne

N° 378 • 24 - 30 novembre 1999



Selon Pundh, 1904. Arttoday.com

Se soigner par l'hypnose

Pratiquée depuis la nuit des temps, longtemps controversée et mal comprise, l'hypnose se révèle aujourd'hui un outil thérapeutique efficace pour soulager la douleur ou soigner certains troubles psychiques et somatiques.



Si l'état hypnotique – ou transe – a l'apparence du sommeil, en fait il s'agit d'un état de veille. Plus précisément, «c'est un état modifié de la conscience», note Gérard Salem, médecin-psychiatre, privat-docent à l'UNIL et président de la fondation Ling, qui donnera une conférence sur l'auto-hypnose le 24 novembre. La caractéristique la plus significative de l'état hypnotique est la dissociation, c'est-à-dire la simultanéité d'une activité inconsciente et d'une activité consciente, séparées l'une de l'autre «ou une partie

du moi lucide et critique observe l'autre partie du moi plongée dans la transe». Si le thérapeute peut, par la suggestion, influencer le comportement du patient, sa réactivité peut être nulle s'il ne règne pas un climat de confiance. L'image de l'hypnotiseur-manipulateur n'est donc qu'un mythe!

L'état hypnotique peut aussi être provoqué spontanément par le patient: c'est l'auto-hypnose. Mais attention, Gérard Salem précise «mieux vaut apprendre l'auto-hypnose avec l'aide d'un thérapeute qu'en autodidacte, le parti en tirer sera bien meilleur».

L'auto-hypnose peut aussi bien aider une personne nerveuse à se relaxer que lutter contre une dépendance (alcoolisme, tabagisme, toxicomanie), modifier des pratiques alimentaires (anorexie, boulimie) ou des conduites phobiques, par exemple.

Cette pratique est d'ailleurs de plus en plus utilisée dans les hôpitaux pour soulager les grands brûlés, préparer les femmes à l'accouchement, ou comme moyen pédagogique

pour préparer sportifs ou étudiants à un effort physique et nerveux éprouvant.

Traitement à la fois scientifique (objectivable, mesurable, vérifiable) et non-scientifique (subjectif-intuitif, difficilement démontrable), l'hypnothérapie postule que chaque être humain possède en lui les ressources de sa guérison ou de son mieux-être.

Mais Gérard Salem précise, «il ne faut pas croire cependant qu'il s'agit d'un remède miracle!»

L'auto-hypnose ou comment devenir artiste de sa propre santé,
G. Salem avec
E. Bonvin, A. Ouasti
et A. Wirth. Me 24
nov., 20h15. Pully,
collège A. Reymond,
Voir memento p. 4

Sophie Vassaux

Des fondations aident les étudiants

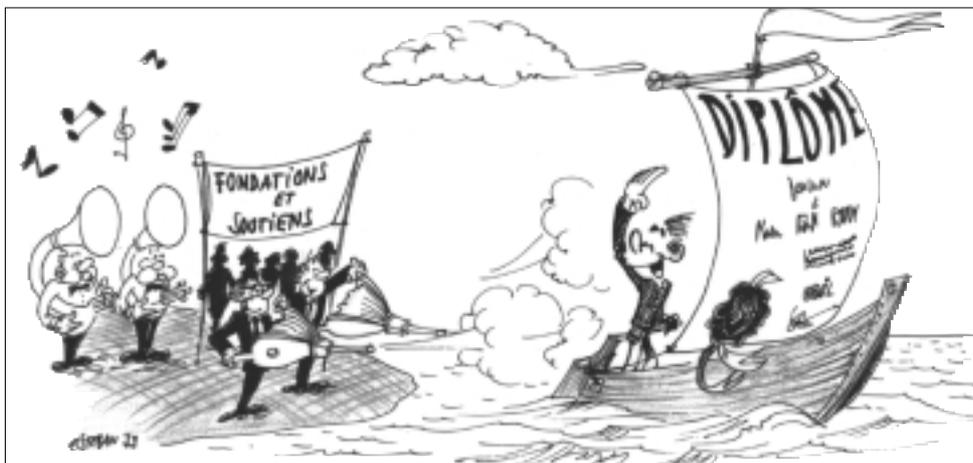
A l'époque où de nombreux étudiants sont confrontés au manque d'argent, des fondations peuvent aider les étudiants.

chercheurs est suffisamment important pour créer une base de données, Amarillo, disponible sur le Net grâce

aux bons soins de Nicolas Liechti du Service des Affaires socio-culturelles (SASC). Et encore, elle ne répertorie

que les fondations auxquelles on peut directement s'adresser sans passer par le SASC. Amarillo offre plusieurs

a Les fondations sont un monde en soi. Un petit indice: quand vous recherchez dans les sites de l'UNIL, vous obtiendrez la bagatelle de 399 réponses! Bien sûr, toutes n'offrent pas des bourses, mais le nombre de celles qui soutiennent financièrement les étudiants et



possibilités de recherche (par région, faculté et niveau d'études). Uniscope a fait le tour des fondations qui aident les étudiants qui n'ont pas encore leur diplôme et en a recensé 39. N'hésitez donc pas à consulter Amarillo: www.sasc.unil.ch/amarillo. (pr)

La Société académique récompense la motivation

Parmi les grands distributeurs de fonds, impossible de ne pas mentionner la Société académique vaudoise qui redistribue chaque année une partie de sa fortune et gère les avoirs de plusieurs fondations.

a Au final, il s'agit d'un montant impressionnant qui atteint le million. Pour en savoir un peu plus sur les aides accordées aux étudiants, Uniscope s'est entretenu avec Marc Jaccard, secrétaire général de la SAV.

Quelles sont les aides que peut offrir la Société académique? Elles peuvent être de 4 sortes:

- des bourses d'études à caractère social. Il s'agit d'aider des étudiants à terminer leurs études. Avis aux amateurs: le budget 2000 prévoit quelque 44'000 francs pour ce poste.
- des subsides de recherche. La SAV donne souvent un coup de pouce avec le FNRS. Dans ce cas, les fonds avancés viennent en diminution du montant déjà accordé.
- des subsides de publications. A côté de la Bibliothèque historique vaudoise, la SAV soutient la publication d'ouvrages de niveau scientifique.
- des aides pour l'achat de matériel, mais ces demandes sont rares.

Comment se passe la sélection des dossiers?

Pratiquement, les dossiers sont triés

par le secrétaire général qui élimine ceux qui ne correspondent pas aux critères de la SAV (parce qu'ils concernent des études non universitaires ou qu'il s'agit d'une seconde formation) et les transmet à la Commission d'évaluation qui fait une sélection selon des critères scientifiques.

Quels documents faut-il réunir pour présenter son dossier?

Outre un plan, un CV et des cautions scientifiques, le projet de recherche doit inclure un budget. Sur ce point, la SAV suit les critères du FNRS, notamment sur la question de la rémunération. Nous n'épluchons pas les budgets, mais recevons suffisamment de dossiers pour avoir des points de comparaison.

Quels sont vos critères?

La SAV reste en contact avec l'UNIL et l'Office cantonal des bourses, ce

qui ne veut pas dire qu'elle le suit sur tous les points... Nous pouvons aider un étudiant qui a épuisé ses années de bourse cantonale en prenant en compte les raisons qui l'ont empêché de finir ses études (des raisons de santé, par exemple). C'est pourquoi je conseille aux postulants de donner le plus d'informations possibles.

Les étudiants prégradués peuvent-ils être aidés par la SAV?

En dehors des bourses à caractère social, la SAV accorde la priorité des subsides de recherche aux postgradués ou aux étudiants en fin de thèse. En conséquence, elle refuse les demandes qu'elle juge prématurées. Mais les exceptions existent. Nous acceptons de financer un séjour à l'étranger si l'étudiant a besoin de voyager pour collecter les données

nécessaires à son mémoire. Par contre, elle ne fixe pas de limite d'âge.

Qu'est-ce qui fait selon vous un bon dossier?

La SAV ne recherche pas seulement l'excellence. Plus que les notes obtenues, c'est la motivation du candidat qui compte. L'important est de présenter clairement ses objectifs, car nous nous attachons au concret.

Aidez-vous à un étudiant qui veut étudier la géographie à Zurich?

Il faut qu'il y ait une adéquation entre le lieu des études et le sujet de la recherche. Dans ce cas précis, la SAV risque fort de ne pas partager son enthousiasme car la mobilité ne fait pas partie de nos critères prioritaires.

Les sciences pures sont-elles privilégiées par rapport aux sciences humaines?

C'est vrai que nous distribuons beaucoup d'argent pour les sciences exactes parce que les chercheurs ont d'importants frais de matériel. Pour 98-99, la médecine a reçu plus de 130'000.- et les sciences 106'000.- contre 24'000.- pour les lettres et 31'000 pour les sciences sociales. En sciences humaines, l'aide à la recherche se fait essentiellement par le biais des subsides de publications.

Propos recueillis par Patricia Reymond

Plus d'un million distribué en 1998-1999

Si la SAV organise des visites et conférences, sa principale mission est d'aider l'Université, tâche qu'elle remplit efficacement et à peu de frais, puisque les membres du Conseil exécutif sont bénévoles. Forte de 2200 membres (280 professeurs), la SAV a distribué, entre 1998, et 1999 372'000 francs. Les Fondations Moser, Moffat et Pittet, dont les buts sont aussi culturels, ont offert ensemble 409'000.-, la Fondation

Muschamp pour la recherche en oncologie et cardiologie 334'000.-, la Fondation Naef pour la chirurgie thoracique 50'000.- et le Prix Porphyrgenis 5'000.- En tout, cela représente 1'170'00 francs (à cela, il faut ajouter la Bibliothèque historique vaudoise). Le montant des subsides vont de 500.- à 12'000.- Si les demandes dépassent les possibilités de la SAV, elle participe pour une partie et informe d'autres fondations. (pr)

Exorciser la souffrance

Le Théâtre Dédal, sous la direction de la Sédunoise Geneviève Guhl, interprète A corps et à cru, un spectacle d'après des textes du poète Valaisan Christian Emery, mort en 1996. Un travail sur le viol, la révolte et l'amour. Avec des peintures de Pierre Favre.



«Pourquoi suis-je sorti du ventre de maternel, si c'est pour connaître peine et souffrance, et finir ma vie dans l'humiliation?» Ce texte de la Bible, emprunté à Jérémie (XX,18) et cité dans le spectacle, résume la souffrance exprimée par le Valaisan Christian Emery dans ses poèmes. René Zahnd a écrit au sujet du poète: «C'était un homme qui vivait dans la marge, un démuné comme le paradis helvétique en engendre parfois, un errant tourmenté, bataillant avec le monde et lui-même. Le plus souvent, ses phrases faisaient peur, à cause du refus radical de toute concession, à cause de leur force tellurique...»

Procurer des impressions

Geneviève Guhl connaissait Christian Emery et commente ses poèmes: «C'est la confrontation avec quelqu'un qui est dans ses extrêmes. C'est une vision de la vie par le bas, qui fait allusion à la merde, à une réalité que nous avons tous dans le ventre. Simplement, le poète a osé s'y plonger. Mais le résultat de mon travail est plus lumineux que ce qu'on pourrait imaginer. J'ai choisi des extraits de l'œuvre, en montrant une palette qui conduit de l'ombre à la lumière.»

Le travail fini ne constitue pas une histoire, même si un spectateur averti pourra y distinguer un tryptique qui s'articule autour de la révolte, du viol, et de l'amour. «La révolte est née du viol. Un viol peut être physique (un adulte sur un enfant) ou psychique, dans lequel cas il symbolise toutes les formes de harcèlement. Quand on est violé, on est dépossédé de son corps. Mais à travers l'amour, il est possible de se réconcilier avec soi-même.» Et elle ajoute: «Ce que je veux, au fond, dans ce spectacle, c'est procurer des impressions, des sensations.»

Authenticité

Geneviève Guhl veut aller droit au but: «Dans ma démarche, je tiens à me débarrasser de tout ce qui est décoratif, et enlever ce qu'il faut pour trouver l'essentiel, la vie.» Sa mise en scène est collective. «Il n'y a pas vraiment de personnages. C'est un travail de chœur, la parole circule, le travail est tantôt individuel, tantôt de groupe.» Le regard est aussi important dans son approche: «Le regard, c'est la conscience, la voix, la perception». Et sans oublier le corps: «Le corps sans une pensée est idiot. Denuée de corps, la pensée demeure invalide. Il est essentiel de comprendre et de veiller à cela au théâtre.»

Images

Pour sa démarche, Geneviève Guhl s'est assuré la collaboration d'un artiste-peintre, Pierre Favre. Ses œuvres tissent la mémoire sensible de l'écriture sensible de Christian Emery. Pour la metteuse en scène, la présence d'un peintre



Photo Gilbert Végi, 1999

n'est pas une affaire d'esthétisme, mais de fertilisation d'un art par l'autre. «Les peintures de Pierre Favre nous rappellent que le cœur d'«A corps et à cru» est le vif, la

mobilité, le mouvement: dans la traduction scénique ou picturale des écrits du poète, il y a une transformation, ça bouge.»

Denyse Steigmeier

Agenda culturel

Grange de Dorigny

A corps et à cru. Grange de Dorigny du 24 au 28 novembre 1999 me et je à 19h, ve et sa à 20h30, di à 17h. Location: service culturel de la Migros Tél. 318 71 71

Midi-spectacles

Concerts, spectacles en différents lieux du site le jeudi à 12h15. Pour plus de détails: www.unil.ch/culture.

Chœur universitaire

Le Chœur prépare *1000 ans de musique*.

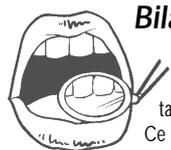
Les amateurs de chant peuvent le rejoindre dès le 11 nov. à 19h00, sous-sol du CAV. Rens.: C. Koch, 617 57 11.

AUMC

L'Association universitaire de musique de chambre propose des stages. Voir page 5.

Expositions

Naissance d'un beau livre. «Vignes pour un miroir» de C. Bille. BCUR, jusqu'en février 2000.



Bilan dentaire

L'Université et la Polyclinique dentaire de Lausanne offrent à tous les étudiants inscrits à l'UNIL la possibilité de faire un bilan dentaire comprenant un examen clinique et deux radiographies.

Ce contrôle facultatif aura lieu sur 3 jours à la Polyclinique dentaire, avenue César-Roux 23, rez-de-chaussée, 1005 Lausanne, du **lundi 29 novembre au mercredi 1er décembre, de 8h à 12h et de 14h à 18h.**

Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous.

Fr. 40.- sont à la charge de l'étudiant qui les acquittera à la fin de la consultation. Le solde des frais, soit Fr. 60.-, est couvert par la Polyclinique dentaire et l'Université.

Un rapport sera adressé à l'étudiant, afin qu'il puisse envisager un traitement si nécessaire. Cet examen est vivement recommandé à tous ceux qui ne sont pas suivis régulièrement par un médecin-dentiste.

(Comm. ASC)

à louer

Renens, 1 pièce, 35m2, balcon, cave, ascenseur, cuisine agencée, 548.- cc., libre dès le 1er janvier 2000, tél. 635 88 27, prof. 692 42 37.

à vendre

Mac LC630, 36 Mo, carte Ethernet intégrée, écran 14", clavier, souris, divers programmes, imprimante Stylus Color II, accessoires, le tout 800.-, tél. 078/ 622 02 12.

Collection d'encyclopédies alle-

mandes «Der grosse Blockhaus», 14 volumes, excellent état, 150.— ou à discuter (prix neuf: 750.-), tél. 653 92 64 (soir), 631 30 53 (jour).

divers

Quel(le) étudiant(e), aimant les chats, accepterait de loger chez moi durant mes absences? Appartement d'1 pièce à Chavannes, métro Cerisaie, 5 min. de l'UNIL (2 1/2 des janvier, même adresse). Première prestation: 19-23 décembre pro-

chain (possibilité de prolonger si désiré). Petite rémunération en sus. tél. 692 27 31 (prof), 691 50 27 (privé). Emmanuelle.

Ouvert à tous: conseils juridiques gratuits dispensés tous les mercredis entre 12h et 13h au bureau 421 du BFSH 1. Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à l'Aedl, bureau 422, téléphone 692 27 74, Aedl@droit.unil.ch

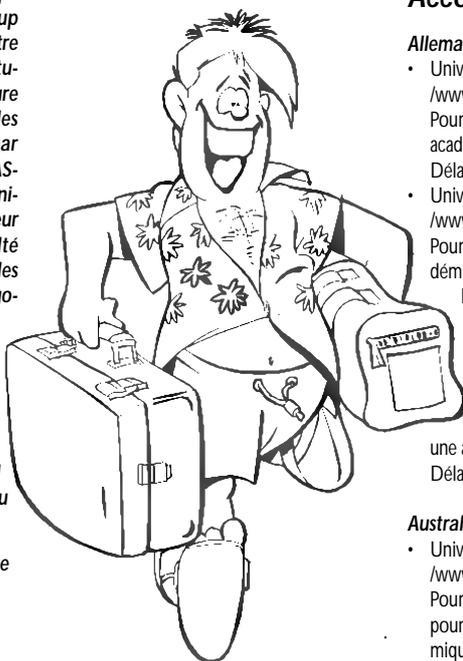
La mobilité: élargir son horizon

Mobilité en Suisse, mobilité en Europe et conventions d'échange: beaucoup d'occasions d'étudier dans une autre uni pendant un an sont offertes à l'étudiant motivé de l'UNIL. La brochure «Mobilité» présente en détails les conventions d'échange signées par l'UNIL. Elle énumère les accords ERASMUS-SOCRATES négociés avec les universités européennes et indique leur correspondant dans chaque faculté concernée. Elle présente encore les marches à suivre dans les trois catégories de programmes de mobilité. Uniscope vous en propose un extrait, centré sur les conventions d'échange.

La brochure «Mobilité» est disponible aux Affaires socio-culturelles et au Service d'orientation et de conseil aux étudiants, rez-de-chaussée du BRA.

Son contenu est tenu à jour sur le site Internet

WWW.unil.ch/ri/



Adresses utiles

Pour les bourses d'échanges:

Mme Gilberte Isler, SASC, tél. 692 21 14, Gilberte.Isler@sasc.unil.ch

Pour la mobilité européenne (ERASMUS - SOCRATES):

Mme Maria D. Velasco, tél. 692 21 16, MariaDolores.Velasco@sasc.unil.ch

Service des Affaires socio-culturelles, BRA, tél. 692 21 13, Fax 692 21 15

Pour les relations internationales (accords, financement des échanges, échanges de chercheurs et de professeurs, etc.):

Mme Antoinette Charon, Antoinette.Charon@rect.unil.ch

Relations internationales, Château de Dorigny, tél. 692 20 20, Fax 692 20 05
Euro-guichet, pour les informations sur les programmes européens de recherche (PCRD, COST, EUREKA):

Mme Anne-Emmanuelle Uldry, Anne-Emmanuelle.Uldry@rect.unil.ch
tél. 692 20 22

Pour la documentation (programmes de cours, présentation des universités partenaires, etc.), doc écrite et Internet.

Service d'orientation et conseil aux étudiants, BRA, tél. 692 21 30,
Fax 692 21 35

Les responsables de la mobilité dans les facultés

THÉOLOGIE Prof. Jean-Daniel Kaestli, Institut romand des sciences bibliques, BC, tél. 692 27 33, Jean-Daniel.Kaestli@irsb.unil.ch

DROIT Prof. Roland Bieber, Droit comparé et européen, BFSH1, tél. 692 27 91, Roland.Bieber@cdce.unil.ch;

Prof. Martin Killias, IPSC, BCH, tél. 692 46 40

(Mobilité en Suisse), Martin.Killias@ipsc.unil.ch

LETTRES Prof. Philippe Mudry, Décanat de lettres, BFSH 2,

tél. 692 29 62, Philippe.Mudry@scant.unil.ch

SSP Prof. Michèle Grossen, Institut de psychologie, BFSH2,

tél. 692 32 87, Michele.Grossen@ip.unil.ch

HEC Mme Madeleine Linard, BFSH1, tél. 692 33 07,

Madeleine.Linard@hec.unil.ch

SCIENCES Prof. Pierre Hainard, Institut d'écologie - Botanique

systématique et géobotanique, BFSH2, tél. 692 42 62,

Pierre.Hainard@ie-bsg.unil.ch

MÉDECINE Prof. Jean-Pierre Wauters, Dpt de médecine interne,

1011 Lausanne-CHUV, tél. 692 50 09/bip 314 11

Accords bilatéraux

Allemagne

- Université d'Osnabrück
/www.uni-osnabrueck.de/
Pour deux étudiants, pour une année académique.
Délai: 15. 2. 2000.
- Université de Tübingen
/www.uni-tuebingen.de
Pour un étudiant, pour une année académique.
Délai: 15. 2. 2000.

Argentine

- Université de Belgrano (Buenos Aires) /www.ub.edu.ar/
Pour un étudiant avancé, pour une année académique (début en mars).
Délai pour 2001: 15. 4. 2000.

Australie

- University of Queensland
/www.uq.edu.au/
Pour 2 étudiants avancés ou gradués, pour un semestre ou une année académique. Début du 1er semestre: fin février; second semestre: mi-juillet. Le résultat du TOEFL doit être inclus au dossier lors de son dépôt.
Délai pour 2001: 15. 4. 2000.

Autriche

- Gouvernement autrichien
/www.univie.ac.at/links/uni_uniinoe.html
Bourse pour un étudiant.
2e cycle: 9 x 6800 schillings. Postgrade: 9 x 7500 schillings.
Délai: 15. 2. 2000.

Belgique

- Université libre de Bruxelles
/www.ulb.ac.be
Bourse pour un étudiant pour une année académique.
Délai: 15. 4. 2000.

Canada

L'obtention d'un titre ou diplôme n'est pas prévue.

- Université Laval à Québec
/www.ulaval.ca/
- Université du Québec à Montréal
/www.uqam.ca/
- Université d'Ottawa
/www.uottawa.ca/
Accord CIME (Cursus intégrés pour la mobilité des étudiants): pour des étudiants, pour un an au Canada.
Bourse CIME de l'UREF (Universités des réseaux d'expression française), /www.aupelf-uref.org/program/formatio/cime.htm
Voyage aller-retour. Allocation d'entretien mensuelle. Sélection définitive des candidats par l'UREF.
Délai: 15. 2. 2000.

Universités francophones

Accord avec la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des univ. du Québec/www.crepuq.qc.ca).
Gratuité des finances d'inscription aux cours.
Sélection définitive par la CREPUQ.
Délai: 15. 2. 2000.

Chine

- Gouvernement chinois
Pour un étudiant, pour 2 ans en Chine (1re année: apprentissage du chinois. 2e année: recherche dans le domaine d'études visé).
Bourse mensuelle pour l'entretien courant. Gratuité des frais de cours et des soins médicaux. Frais de voyage à la charge du candidat.
Délai: 15. 2. 2000.
- Université de Pékin /www.pku.edu.cn/
Pour un étudiant avancé ou diplômé, pour 1 ou 2 années académiques.
Gratuité des finances d'inscription aux cours; bourse éventuelle.
Délai: 15. 2. 2000.

Espagne

- Universidad Complutense (Madrid)
/www.ucm.es
Pour un étudiant avancé, pour une année académique, niveau prégradué.
Délai: 15. 4. 2000.

Etats-Unis

- International Students Exchange Program (ISEP) /www.isep.org/
4 à 5 étudiants pour chaque année aux USA (100 universités sont affiliées à l'ISEP). TOEFL requis.
Indemnité mensuelle, logement/nourriture. Gratuité des frais d'inscription au niveau «undergraduate». Placement garanti au niveau «undergraduate».
Délai: 15. 12. 1999.
- Ann Arbor Michigan University
/www.umich.edu/
2 étudiants avancés de l'UNIL (sauf médecine) chaque année dans cette haute école pour niveau «undergraduate». TOEFL requis.
Indemnité pour les frais de séjour. Gratuité des frais d'inscription.
Délai: 15. 12. 1999.
- Iowa State University /www.iastate.edu/
5 étudiants de l'UNIL et de l'EPFL chaque année. TOEFL requis.
Indemnité pour les frais de séjour. Gratuité des frais d'inscription au niveau «undergraduate».
Domaines: politique internationale, histoire, anthropologie, chimie, écologie animale, économie agricole, enseignement de l'anglais.
Délai: 15. 12. 1999.
- University of Miami (Floride)
/www.miami.edu/

et doper son curriculum vitæ

Pour un étudiant, pour une année académique. TOEFL requis.

Gratuité des frais d'inscription au niveau «undergraduate». Indemnité pour les frais de séjour et de voyage. Délai: 15. 12. 1999.

- Texas A & M University/www.tamu.edu/ Pour 1 à 2 étudiants, pour une année académique. TOEFL requis. Gratuité des frais d'inscription au niveau «undergraduate». Indemnité mensuelle logement/nourriture. Délai: 15. 12. 1999.

France

- Université Charles-de-Gaulle - Lille 3 /www.univ-lille3.fr/ Pour un étudiant avancé, pour une année académique. Gratuité des finances d'inscription aux cours au niveau non gradué. Indemnité pour les frais de séjour. Domaine: sciences humaines. Délai: 15. 4. 2000.
- Université Lumière Lyon 2 /www.univ-lyon2.fr/ Pour un étudiant avancé, pour une année académique. Domaine: sciences humaines. Délai: 15. 4. 2000.
- Université de Paris Sorbonne (Paris IV) /www.paris4.sorbonne.fr Pour un étudiant avancé, pour 1 année académique. Domaine: sciences humaines. Délai: 15. 4. 2000.
- Université Pierre et Marie Curie (Paris VI) /www.admp6.jussieu.fr Pour 1 à 2 étudiants avancés ou diplômés, pour une année académique à Paris. Domaines: sciences et médecine. Délai: 15. 4. 2000.

Grande-Bretagne

- Université d'Aberdeen (Ecosse) /www.abdn.ac.uk/ Pour deux étudiants, pour une année académique. £ 1000.- pour l'année académique. Dispense des taxes d'inscription aux cours de niveau «undergraduate». Délai: 15. 4. 2000.
- Université de Kent à Canterbury /www.ukc.ac.uk/ Un poste de lecteur de langue française pour licenciés ès lettres de l'UNIL, 1.10.2000 - 30.6.2001, 10 heures d'enseignement par semaine. £ 8500.- pour la période de 9 mois, couvrant tous les frais. Délai: 15. 1. 2000.
- Université de Kent à Canterbury 3 à 6 étudiants de l'UNIL pour une année académique. Gratuité des finances d'inscription aux cours. Indemnité pour les frais de séjour.

Les étudiants sont admis à suivre le programme du «University Diploma» à la Faculty of Humanities.

Délai: 15. 2. 2000.

Inde

- Université de Poona à Pune /www.unipune.ernet.in/ Pour 1 à 2 étudiants avancés ou diplômés, pour 1 ou 2 semestres. Gratuité des finances d'inscription aux cours. Indemnité pour les frais de séjour et de voyage. Domaines: langues orientales; sciences humaines avec accent sur l'indianisme. Début de l'année académique: juillet. Délai: 15. 2. 2000.

Italie

- Gouvernement italien Pour trois étudiants ou diplômés désirant se perfectionner dans une université italienne. 8 mensualités de 1 500 000 liras dès le 1er novembre 2000. Dispense partielle des taxes d'inscription aux cours. Délai: 15. 2. 2000.
- Université de Turin /www.unito.it Pour un étudiant avancé, pour une année académique. Gratuité des finances d'inscription aux cours. Indemnité pour les frais de séjour. Délai: 15. 2. 2000.

Japon

- Université de Kyoto /www.kyoto-u.ac.jp/English/ Pour 1 à 2 étudiants avancés (toutes facultés sauf médecine), ou gradués (HEC et lettres) pour une année académique. L'obtention d'un titre ou diplôme n'est pas prévue. Gratuité des frais d'inscription. Indemnité pour les frais de séjour. Délai pour 2001: 15. 4. 2000.
- KUINEP (Université de Kyoto) /cfse.ryugaku.kyoto-u.ac.jp/docs/KUINEP.html Une bourse pour un étudiant (sauf médecine), pour une année de cours en anglais. Gratuité des finances d'inscription. Bourse couvrant les frais de logement et l'entretien sur place. Délai: 31. 1. 2000.

Liban

- Université libanaise de Beyrouth /www.ul.edu.lb Accord CIME /www.aupelf-uref.org/program/formatio/cime.htm (cursus intégrés pour la mobilité des étudiants): pour des étudiants, pour séjour d'un an. Bourse CIME de l'UREF. Voyage aller-retour. Allocation d'entretien mensuelle. Sélection définitive par l'UREF. Délai: 15. 2. 2000.

Maroc

- Université Cadi Ayyad de Marrakech Accord CIME (Cursus intégrés pour la mobilité des étudiants): des étudiants de l'UNIL pour séjour d'un an au Maroc. Bourse CIME de l'UREF /www.aupelf-uref.org/program/formatio/cime.htm Voyage aller-retour. Allocation d'entretien mensuelle. Sélection par l'UREF. Délai: 15. 2. 2000.

Mexique

- Université de Las Americas (Puebla) /info.pue.udlap.mx/ Pour un étudiant, pour une année académique. Gratuité partielle des finances d'inscription aux cours. Indemnité pour le logement et la nourriture. L'année académique débute en août. Délai: 15. 2. 2000.

Russie

- Université de Saint-Petersbourg /pu.samson.spb.su/ Chaque année, 3 à 6 étudiants pour 1 ou 2 semestres. Gratuité des finances d'inscription aux cours. Indemnité pour les frais de séjour. Délai: 15. 4. 2000.

Suède

- Université d'Uppsala /www.uu.se Chaque année, 1 ou 2 étudiants de 2e ou de 3e cycle pour 1 ou 2 semestres. Gratuité des finances d'inscription aux cours. Indemnité pour les frais de séjour. Les cours en anglais. Possibilité de suivre des cours de suédois. Délai: 15. 2. 2000.

Bourses de recherche ou de perfectionnement

Le Rectorat de l'UNIL ainsi que divers fonds privés (Bourse de la Caisse d'Épargne et de Crédit, Bourse de la Commune de Chavannes) attribuent une quinzaine de subsides (sous forme de bourse à fonds perdu ou de prêt remboursable) à des étudiants (suisses ou permis C) gradués de l'UNIL désirant effectuer une recherche ou compléter leur formation par un séjour dans une

université étrangère. L'attribution du subside est soumise à l'acceptation des candidats dans une université étrangère.

Le montant de chaque subside ou bourse d'études se situe entre Fr. 1000.- et Fr. 15 000.-.

Les dossiers de candidature sont à disposition aux Affaires socio-culturelles et sont à retourner à la même adresse.

Délai: 15. 3. 2000.

LEONARDO

Stages dans des entreprises de l'Union européenne.

Rens. Mme Photisone Vanvilay au Service Orientation et conseil aux étudiants, BRA, 1015 Lausanne, du mercredi au vendredi matin, tél. 692 21 36, Photisone.Vanvilay@soetud.unil.ch

Mobilité européenne ERASMUS-SOCRATES

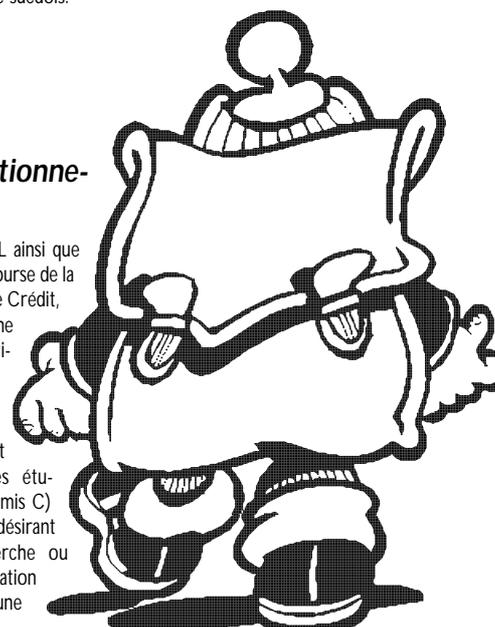
Plus de 130 conventions avec des universités européennes permettent de partir pendant 3 à 9 mois dans tous les pays d'Europe.

Délai: 30. 4. 2000.

Mobilité en Suisse

Ce programme permet de séjourner un à 2 semestres dans n'importe quelle autre université suisse tout en restant inscrit à l'UNIL.

Délai: 15. 5. 2000.



L'usage des psychotropes chez les Amérindiens

Toutes les civilisations ont connu, à un moment ou un autre de leur histoire, l'usage des plantes psychotropes. En Amérique du Sud, cet usage était et reste encore légitime. Comment étudier ce phénomène en évitant les jugements de valeur?



Lorsque les conquérants européens débarquèrent en Amérique, ils se trouvèrent face à des populations qui faisaient, depuis des temps immémoriaux, un large usage des plantes psychotropes, puisqu'on recense près de 100 plantes utilisées par l'ensemble des cultures amérindiennes. Parmi les plantes identifiées, on peut citer le champignon psylocipine, le cactus peyote, l'ayahuasca, une liane consommée au Pérou, et la coca.

Consommées depuis des siècles, ces substances ont attiré l'attention des anthropologues depuis les années 60. Mais la vision occidentale n'est pas neutre, parce que nous les considé-

rons comme dangereuses (ce qui est juste du point de vue neurophysiologique) et qu'elles sont associées à la marginalité (qu'on pense à la belladone au Moyen-Age).

Le Dr Ilario Rossi s'est penché sur la signification intrinsèque des psychotropes. Dans les cultures traditionnelles, les hallucinogènes sont une voie d'accès au monde du sacré. En conséquence, leur consommation est accréditée. «On peut parler de savoir partagé entre les membres de la collectivité», dit Ilario Rossi. L'individu peut s'appuyer sur l'expérience des anciens et sur une longue tradition qui fait défaut aux Occidentaux. «Leur utilisation est du reste soigneusement limitée et réglementée.» Si c'est une expérience valorisée, elle n'est ni obligatoire, ni l'unique manière d'atteindre le sacré.

Bien que la conférence de Ilario Rossi s'inscrive dans un séminaire consacré à l'extase religieuse, il préfère parler de transe. «Leur but est d'amplifier ce qu'ils vivent et perçoivent au

Cultures amérindiennes et logiques des psychotropes, 25 nov., 10h15, B2, 5021, 692 27 20

quotidien et non de s'en couper. Il est intéressant de voir comment les individus sont préparés à cette expérience. Veillées, jeûne, abstinence et marches représentent autant de moyens de s'ouvrir au religieux.»

Cela explique peut-être pourquoi les abus et accidents sont rares. «Les Amérindiens ne perçoivent pas les psychotropes comme dangereux. Au contraire, elles apportent la santé puisqu'elles permettent d'être proche du divin. Tout ce qui provoque une modification de la perception permet d'acquérir des dons divinatoires.» Le problème est qu'ils mélangent maintenant ces substances avec de l'alcool et les utilisent en dehors du cadre religieux. (pr)



Scène et vie, hors série: Drogue, 1987

Serfs ou dépendants?

Le problème de la liberté personnelle est fondamental pour qui veut connaître la société médiévale. Les écoles historiques se sont penchées avec passion sur la condition des personnes, avec un intérêt pour le statut des humbles, les paysans non-libres ou serfs. Un historien présente ses recherches sur la condition des ruraux en Suisse romande.



Les historiens ont longtemps entretenu une vision dramatique de la féodalité. Ils pensaient que la majeure partie de la population rurale était composée de serfs taillables et corvéables à merci. Droits de ravage, de prélassement (une invention du XIX^e siècle selon laquelle la coutume autorisait les nobles à ouvrir le ventre d'un serf pour s'y chauffer les pieds!) ou de cuissage figuraient à l'inventaire des humiliations, auxquelles la Révolution de 1789 devait avoir mis un terme providentiel. Depuis, la

recherche historique a bien progressé. Les spécialistes ont une vision nuancée et distinguent différents états de dépendance, qui se caractérisent par des incapacités en droit, telle la mainmorte qui prive de disposer de son patrimoine, et par des obligations fiscales (la taille qui est un impôt).

Les seigneurs renoncent

Pour en discuter à partir d'exemples concrets, le prof. Augusto Paravicini a invité Nicolas Morard. Ancien archiviste de l'Etat de Fribourg, ce médiéviste a étudié la situation des ruraux en Suisse romande d'après le Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne. Il s'est attaché en particulier à montrer comment les seigneurs romands – l'évêque de Lausanne, le comte de Gruyère et les autres seigneurs locaux – ont traité le problème des dépendants, qui rompent leur lien en quittant la seigneurie à laquelle ils étaient attachés.

Il constate qu'à la fin du Moyen-Age,

les principes de territorialité et de résidence ont fini par l'emporter sur les liens personnels dans la fixation des rapports de droit entre gouvernants et gouvernés. Ainsi voit-on les seigneurs renoncer peu à peu à poursuivre ceux qui s'installent dans les seigneuries voisines.

Ces textes du XIII^e siècle ne parlent jamais de *servi*, mais simplement d'hommes et de femmes. L'absence d'un statut défini signifie-t-il pour autant un assujettissement étroit de la personne à son seigneur? Nicolas Morard présentera quelques exemples qui montrent la diversité

des statuts juridiques et des redevances auxquelles étaient astreints les ruraux, même s'il est parfois difficile de distinguer

entre les taillables (*homo taillabilis*) et les hommes liges (*homo ligus*).

Patricia Raymond

Les faits avant les mots: la condition des ruraux au XIII^e siècle d'après le Cartulaire de Notre-Dame de Lausanne, 29 nov., 17h15, BFSH2, 5081. Rens. 692 29 34.

Alfranchi à forfait
1015 Lausanne



Uniscope

N° 378 • 24_30 novembre 1999

L'hebdomadaire de l'Université de Lausanne
Service de presse, BRA, 1015 Lausanne, tél. 021 692 20 70, fax 021 692 20 75, uniscope@unil.ch
Rédaction et mise en page: Axel Broquet (ab), rédacteur responsable: Patricia Raymond (pr), Sophie Vassaux (sv), Mémento: Florence Klausfelder
Publité: Olivier Lador, tél. 024 454 43 35 fax 024 454 27 15, tirage: 5500 ex. Délai rédactionnel: 15 jours avant parution

Retour à:
Uniscope, BRA, 1015 Lausanne